



Listen to this article

Actes 1 :1 - 14

« Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel. » Luc. 24 51.

L'évangéliste Luc, en écrivant les paroles précitées, introduit le Livre des Actes et l'associe à son Evangile.(2, 3.) Ces deux versets couvrent rapidement les quarante jours de la présence de notre Seigneur parmi les disciples, après Sa résurrection et avant Son ascension. Une partie importante de la mission accomplie par notre Seigneur au cours de ces quarante jours consista à instruire les disciples sur le caractère spirituel du Royaume devant être établi, et sur la nécessité de ses souffrances, prélude de la gloire qui devait suivre. Ses explications, comme par exemple celle qu'il donna aux disciples qui s'en retournaient à Emmaüs, ne constituaient qu'une partie de Son enseignement sur ce sujet; de l'observation de Sa conduite, les disciples tirèrent un enseignement supplémentaire, plus important encore selon que nous pouvons en juger. Le Seigneur devait leur prouver deux choses: 1) que Celui qu'ils avaient vu crucifié et enseveli était revenu à la vie, qu'Il était ressuscité d'entre les morts ; 2) que, bien que vivant, et bien qu'étant la même personne avec la même individualité, Son état était maintenant entièrement modifié : Il n'était plus « l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon », mais, ayant achevé l'oeuvre pour laquelle Il prit la forme et la nature d'un serviteur, Il a été rendu vivant sur un plan d'existence plus élevé, sur le plan spirituel qu'il avait quitté plus de trente trois ans auparavant, avec comme but le rachat du genre humain.

Puisque les Apôtres étaient encore des hommes naturels - ils n'avaient pas jusqu'alors reçu le don du saint Esprit -, ils étaient toujours incapables d'apprécier les choses spirituelles (Jean 3 : 12) ; aussi était-il nécessaire de donner les preuves relatives à un sujet spirituel (savoir que Christ était ressuscité d'entre les morts être spirituel) de manière que des êtres non illuminés pussent les apprécier. Cela n'aurait pas servi à l'accomplissement de Son dessein, cela n'aurait pas donné aux disciples une preuve suffisante de Sa résurrection, si le Seigneur leur était apparu comme Il le fit plus tard à Saul de Tarse, dans la gloire d'un être

spirituel « dont l'éclat surpassait celui du soleil ». Cette manière d'apparaître fut une précieuse leçon pour l'Apôtre Paul et pour tous les Apôtres; mais ce qui était nécessaire alors, étaient les maillons de connexion qui devaient associer le Jésus ressuscité et glorifié à l'homme Jésus, et ces maillons furent fournis au cours des quarante jours qui précédèrent l'Ascension. Ce fut dans ce but que notre Seigneur apparut à Ses disciples dans des corps de chair, et, en deux occasions, dans des corps semblables à celui qu'ils avaient vu sur la croix, portant même les marques des clous et de la lance. De cette manière, Il associa dans leur esprit l'homme Jésus crucifié à l'esprit-Jésus ressuscité.

Le deuxième point à remarquer dans notre leçon réside dans le fait que ces apparitions n'étaient pas fréquentes. D'après les Evangiles, le Seigneur ne serait pas apparu aux disciples plus de douze fois au cours de ces quarante jours; et Ses discussions avec eux semblent avoir été très courtes ; nous pouvons donc conclure en toute sécurité que dans ces quarante jours Il n'a pas été vu par les disciples pendant plus de quatre heures en tout, très probablement pas plus d'une demi-heure lors de chacun des cinq à dix entretiens qui nous sont rapportés. Où était-Il le reste du temps? Cette question a dû venir à l'esprit des disciples d'une manière naturelle. Pourquoi n'était-Il pas continuellement avec eux comme avant Sa crucifixion ? se demandèrent-ils probablement. Ces points d'interrogation faisaient partie de la leçon qui leur était destinée : ils devaient être amenés à raisonner, à réfléchir et à comprendre qu'un grand « changement » s'était opéré dans l'intervalle compris entre la crucifixion du Seigneur et Sa première apparition, qui se produisit au matin de Sa résurrection. Nous pouvons nous imaginer l'examen auquel ils se livrèrent sur ce sujet durant ces quarante jours, leurs discussions du pour et du contre; ils devaient se demander quand se produirait la prochaine apparition et à quoi aboutirait toute cette affaire.

Le troisième trait de cette leçon, les disciples l'apprirent par l'observation. Ce trait se rapportait à la manière et à la diversité des apparitions du Seigneur ; une fois Jésus apparut comme jardinier, à Marie qui ne vit pas de traces de clous dans Ses mains ni dans Ses pieds, bien qu'elle Lui ait embrassé les pieds ; une autre fois ce lut comme voyageur et convive, à Emmaüs, d'une autre façon de sorte que Ses disciples ne le reconnurent pas et ne remarquèrent rien de particulier dans Ses mains ni dans Ses pieds, bien qu'Il fût assis à table avec eux. Ce fut par la prière qu'Il adressa pour demander la bénédiction sur le repas qu'ils Le reconnurent. Une autre fois, ce fut au bord de la mer où Il apparut manifestement d'une autre manière encore à Pierre, à Jacques et à Jean qui Le reconnurent par le miracle qu'il opéra alors ; l'évangéliste déclare qu'aucun d'eux n'osait Lui demander qui Il était,

sachant que c'était le Seigneur ; mais il ne le reconnurent pas par les marques de la couronne d'épines, ni par les traces des clous, mais par la manière dont Il se comporta et par leur miraculeuse prise de grands poissons, qui suivit une nuit d'efforts infructueux. En deux occasions, Il apparut dans un corps de chair semblable à celui qui avait été crucifié, avec les traces des clous et les marques de la lance ; une fois ce fut en l'absence de l'incrédule Thomas, et une autre fois ce fut en la présence de ce dernier. Ces différentes apparitions, dans des conditions différentes et en des lieux variés, au cours desquelles le Seigneur se conduisait avec eux d'une manière tout à fait différente que lorsqu'Il était avec eux auparavant, étaient calculées pour les amener à la connaissance du fait qu'il était « changé », qu'Il n'était plus cet être de chair, « l'homme Christ Jésus » qui avait été « fait chair » et qui était limité aux conditions matérielles dans Ses facultés de se mouvoir, de voir, etc. ; elles devaient leur apprendre qu'Il était maintenant vivant, bien que changé au point qu'Il pouvait à son gré apparaître ou disparaître, prendre un genre de corps ou un autre, revêtir des vêtements d'un genre ou d'un autre.

L'observation leur fournit une quatrième leçon qu'ils tirèrent du fait que Jésus apparaissait et disparaissait miraculeusement, soudainement, d'une manière inexplicable. Venant ils ne savaient d'où, le Seigneur se joignit aux disciples en route vers Emmaüs et, après leur avoir donné toutes les explications qu'ils purent assimiler, « Il disparut de devant eux ». Le même soir, dans une autre ville, Il apparut soudainement aux dix, les portes du lieu étant fermées par crainte des Juifs, et solidement barrées, comme on peut le supposer. Il n'eut pas besoin d'enlever les verrous ni d'ouvrir la porte, ce qu'il aurait fallu faire à l'« homme Christ Jésus » ; le Jésus né de l'Esprit pouvait faire et Il faisait justement ce qu'Il avait expliqué précédemment à Nicodème, en présence des disciples, et qui nous est rapporté par l'Apôtre Jean (3: 5). Il venait et Il s'en allait comme le vent; les Apôtres ne sauraient dire d'où Il venait; et quand Il s'en allait, Il disparaissait de nouveau de devant eux, et ils ne pouvaient dire où Il était parti : C'est ainsi qu'il en est de tous ceux qui sont nés de l'esprit. Il n'est pas surprenant que les disciples fussent étonnés et effrayés tout d'abord, de sorte que notre Seigneur dut les convaincre qu'ils n'avaient pas devant eux un esprit, mais simplement un corps ordinaire de chair et d'os, dont ils n'avaient rien à craindre. Il leur en donna l'assurance en leur disant qu'ils ne voyaient pas un esprit : « Un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. » Il apparut pareillement dans un corps de chair et d'os au Père Abraham, et il mangea et but avec lui (Gen. 18 : 1, 2) ; d'une manière analogue des anges investis de certaines missions apparurent à des hommes dans le passé. Nous devons établir une grande distinction entre la faculté pour un être spirituel d'apparaître dans un corps de

chair, et la grande humiliation dont fit preuve notre Seigneur, en notre faveur, quand Il abandonna totalement Sa gloire, échangea Sa nature d'être spirituel contre la nature humaine et fut « fait chair ». Dans le premier cas la nature spirituelle était gardée avec toutes ses facultés, une forme humaine étant prise simplement comme moyen de communication, par la création instantanée d'un corps humain et de vêtements humains, l'un et les autres étant ensuite aussi rapidement dissous. C'était évidemment ce que fit notre Seigneur quand Il apparut dans la chambre dont les portes étaient fermées, et quand Il en disparut, les portes étant toujours fermées. Le pouvoir manifesté de cette manière dépasse tellement le pouvoir humain qu'il nous est incompréhensible, de même que le changement de l'eau en vin ou la résurrection elle-même. Il ne peut être accepté que par la foi, une foi fondée sur la déposition de témoins surs et supportée de tous côtés par la connaissance que nous avons du pouvoir Divin.

Que les Apôtres tirèrent cette leçon, cela se voit de la manière particulière dont ils se réfèrent aux manifestations du Seigneur après Sa résurrection. « Il apparut », « Il se montra » déclarent-ils ; ces expressions ne sont pas habituelles, elles ne caractérisent pas des circonstances ordinaires. Ordinairement, les gens se voient s'ils sont avec nous, sans qu'il leur faille se montrer eux-mêmes ou apparaître. Les disciples apprirent aussi et remarquèrent le fait que ces manifestations et ces apparitions n'étaient faites qu'aux croyants et jamais au monde, ce qui concordait avec la déclaration de notre Seigneur, exprimée avant Sa mort : « Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus. » Le monde ne verra jamais plus l'homme Christ Jésus. Tandis que notre Seigneur porte toujours le titre de Fils de l'Homme - marque de l'obéissance extrême qu'Il témoigna au Père et de l'acquisition de la race humaine -, ainsi que Son titre aux gloires de la nature Divine qu'Il possède maintenant en récompense de l'obéissance qu'Il manifesta jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, Dieu L'a actuellement hautement élevé et Lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur.

Nombreux sont ceux qui se brouillent grandement parce qu'ils n'arrivent pas à distinguer clairement les êtres spirituels des êtres humains, ni les facultés distinctes de ces êtres. Un très grand nombre suppose qu'un corps spirituel doit se constituer d'un corps humain et doit toujours contenir certains éléments humains. Ils ne pensent pas au fait que le corps qui ressuscite n'est pas le corps enseveli, comme l'Apôtre le démontre si vigoureusement (I Cor. 15 : 37, 38) ; ils oublient que ceux qui hériteront du Royaume n'auront pas des corps

constitués de « chair et de sang » (1 Con 15 : 50 ; Jean 3 : 3, 5, 8). Certains, cherchant à harmoniser une fausse théorie avec les Ecritures, prétendent qu'un corps spirituel est un corps dans lequel le sang cède la place à l'esprit. (Veulent-ils dire au vent ?) Ils n'arrivent pas à voir que leur conception ne s'harmonise pas avec les conditions relevées ci-dessus. Un corps de chair et d'os, avec du vent dans les veines à la place du sang, ne pourrait pas plus entrer dans une pièce dont les portes seraient fermées, que ne le pourrait un corps constitué de chair, d'os et de sang ; il ne saurait non plus disparaître de la vue ; ses vêtements ne pourraient pas non plus être introduits dans une chambre fermée et en disparaître ensuite. La seule solution à cette question est d'accepter la Vérité qui ressort des paroles suivantes de notre Seigneur : « Un esprit n'a ni chair ni os », bien que des êtres spirituels vivant en accord avec Dieu aient été autorisés dans le Passé à prendre des corps de chair et d'os, et à se vêtir, dans des buts déterminés.

(4, 5.) Ici notre attention est de nouveau appelée sur le fait que le don du Saint Esprit, octroyé à l'Eglise de l'Evangile, est quelque chose, d'unique, de différent totalement de tout don du Saint Esprit accordé précédemment, à l'exception de celui qui fut octroyé à notre Seigneur Jésus. Les disciples devaient attendre pour le recevoir ; ils attendirent dix jours après l'ascension de notre Seigneur, et alors la puissance de l'Esprit descendit sur eux. Ils attendaient tandis que le Seigneur, en tant que Souverain Sacrificateur monté au ciel même, comparaisait devant Dieu et Lui présentait pour notre compte les mérites du sacrifice qu'Il accomplit au Calvaire.

(6-8.) Le nouvel ordre de choses qui s'instaurait depuis la résurrection de Christ plongea les disciples dans la perplexité. Leur conception antérieure, commune à tous les Juifs, était celle d'un Royaume terrestre ; les Apôtres voyaient Christ et se voyaient eux-mêmes associés avec Lui, partageant une gloire humaine, matérielle, et revêtus de la puissance du Royaume. Or voici que leur Maître avait subi un changement étonnant, comme ils s'en rendaient compte ; Il leur dit de nouveau qu'il les envoyait prêcher, mais Il ne souffla mot à propos du Royaume attendu par les douze tribus d'Israël, et cependant, en commun avec tous les Juifs, les disciples partageaient cette attente (Actes 26 : 7). Aussi Lui demandèrent-ils quand ce Royaume serait établi. Dans Sa réponse, le Seigneur ne nia pas que le Royaume existerait, au contraire ; Il leur déclara simplement qu'il ne leur appartenait pas de connaître le temps de son établissement. Lorsqu'ils Lui posèrent une question similaire avant Sa crucifixion, Il leur répondit ne pas être informé (Marc. 13 : 32). Mais Il ne répondit pas de la même façon cette fois-ci. Il nous faut croire, au contraire, que le Seigneur

connaissait cette fois le temps de l'établissement du Royaume, car Il était maintenant né de l'Esprit et Lui-même avait déclaré : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. » Cette affirmation devait inclure, par conséquent, le pouvoir de la connaissance ; mais le Seigneur se retint de communiquer la connaissance de ce temps aux disciples, dans leur intérêt ; Il leur parla à la place de la puissance de l'Esprit qu'ils recevraient prochainement, ainsi que de la mission qui leur était assignée, de même qu'à toute Son Eglise, de rendre témoignage au monde entre-temps, avant l'établissement de Son Royaume.

(9-11.) Le récit de l'ascension est très simple, et cependant, chose étrange à dire, beaucoup butent contre cette déclaration des anges : « Ce Jésus... viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel. » Ils interprètent ces paroles comme si l'expression « ce Jésus... viendra » se rapportait à « l'homme Christ Jésus ». Mais ce Jésus était le Jésus ressuscité, le Jésus que personne d'entre le monde ne vit ; c'était le Jésus qui n'a été vu que par les disciples, quelques fois seulement, au cours des quarante jours qui précédèrent l'ascension, le Jésus que les disciples ne virent que lorsque « Il apparut » ou « se montra » ; c'était le Jésus qui pouvait entrer parmi eux, les portes étant fermées, qui pouvait aussi disparaître « de devant eux », ce qu'Il fit « ce Jésus » est celui qui a viendra ».

D'autre part, nombreux sont ceux qui se font une fausse idée du mot « manière ». Ils interprètent la manière comme si elle signifiait la Chair ; mais la manière veut dire la manière. Jésus monta au ciel d'une manière silencieuse, sans parade, sans commotion, sans bruit, d'une manière secrète pour autant que cela concernait le monde, d'une manière connue uniquement des disciples. Aussi son retour de la même manière signifie-t-il un retour inconnu du monde et invisible à celui-ci, un retour sans bruit, sans démonstration, reconnu seulement par les croyants.

W. T. 2081. - C.T.R. 1896